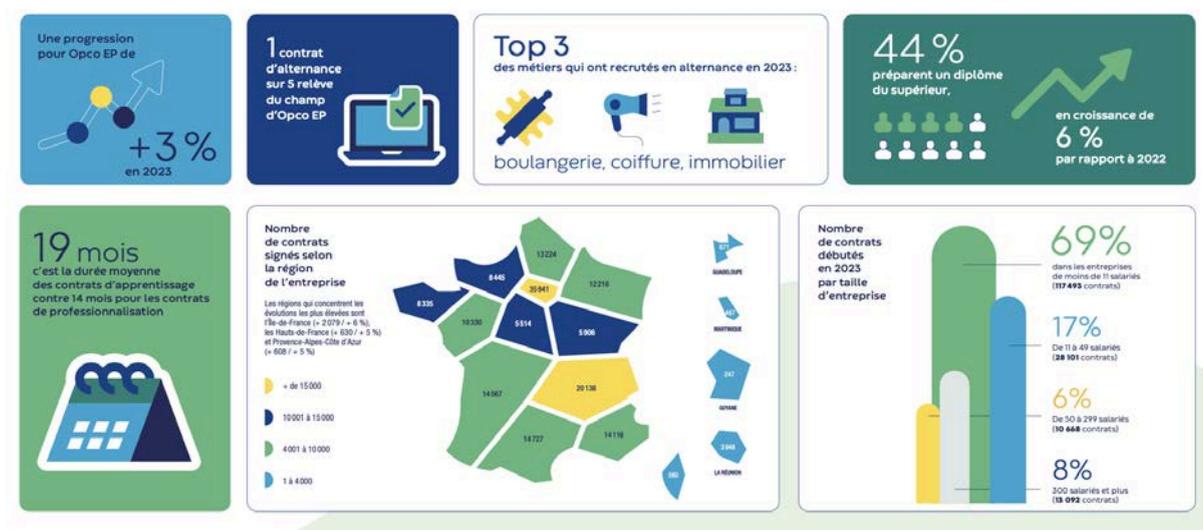


Bilan de l'alternance : en 2023, l'apprentissage dans les entreprises de proximité reste dynamique

OpcO EP, opérateur de compétences des entreprises de proximité, dévoile la quatrième édition de son bilan de l'alternance. Dans un contexte national de hausse du recours à l'alternance (+1 % en 2023 par rapport à 2022), OpcO EP affiche une progression supérieure, avec +3 % et 4 622 contrats supplémentaires enregistrés, réaffirmant ainsi son engagement en faveur de ce parcours professionnel.



L'apprentissage comme voie d'excellence

OpcO EP représente $\frac{1}{5}$ des contrats en alternance signés en France, soit 169 354 nouveaux contrats signés sur les 940 000 comptabilisés sur le territoire français en 2023.

Ce volume de contrats signés par OpcO EP en 2023 se concentre majoritairement sur **14 branches professionnelles**. Parmi elles, la **boulangerie** (16 %), la **coiffure** (10 %), mais aussi **l'immobilier** (10 %), les **prestataires de services du secteur tertiaire** (7 %) et les **entreprises de services à la personne** (6 %).

Les entreprises de proximité ont naturellement recours à l'alternance, et ce à tous les niveaux : **44 % des apprentis préparent des diplômes de niveau supérieur (niveau 5 et plus)**, soit une croissance de 6 % par rapport à l'an dernier.

En appréhendant au plus juste les besoins des entreprises en recherche de talents, et les attentes des jeunes en recherche d'expériences, OpcO EP se positionne en facilitateur et promoteur de cette voie privilégiée pour créer de l'emploi pérenne et développer les compétences.

Une progression dans tous les territoires

Opco EP s'adresse à des TPE et PME : **7 contrats d'alternance sur 10 sont signés dans des entreprises de moins de 11 salariés**. Le rôle de l'opérateur de compétences est clé pour le développement de ces structures qui sont souvent dépourvues de service RH.

En 2023, on constate une **évolution positive de l'alternance dans toute la France** avec des progressions notables en Corse (+11 %), en Île-de-France (+6 %), dans les Hauts-de-France (+5 %), en Provence-Alpes-Côte d'Azur (+5 %), mais aussi dans les territoires ultramarins, comme en Martinique (+5 %) et en Guadeloupe (+5 %).

« Nous sommes fiers d'accompagner au quotidien les entreprises de proximité. En 2023, nous avons déployé de nouveaux outils, tels que le Hub de l'alternance, qui renforce cet accompagnement au quotidien, permettant l'intermédiation entre les jeunes, les entreprises et les CFA. Avec le bilan de l'alternance, Opco EP dresse un panorama chiffré du dynamisme de la formation en alternance au sein des TPE/PME en France, s'inscrivant dans son rôle d'observateur et d'éclaireur. », indique Aline Mougnot, Présidente d'Opco EP.

« En 2023, le nombre de contrats en alternance signés par les entreprises de proximité a continué de croître, témoignant de la capacité d'Opco EP à soutenir et encourager ce dispositif de formation reconnu comme une voie d'excellence. Grâce à son engagement en faveur de la promotion de l'alternance et de la sécurisation des parcours, Opco EP joue un rôle majeur dans cette progression y compris au plan national. », indique Céline Schwebel, Vice-présidente d'Opco EP.

Lien de téléchargement : [Bilan de l'Alternance 2023 | Opco EP](#)

À propos de l'Opco des Entreprises de Proximité

L'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est l'un des principaux acteurs de l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Il accompagne au quotidien plus de 434 600 TPE-PME du champ de l'artisanat, des services de proximité et des professions libérales (54 branches professionnelles et l'interprofession) pour faire grandir les compétences de leurs 2,4 millions de salariés.

S'appuyant sur son maillage territorial (95 implantations en métropole et en Outre-mer), l'Opco EP agit au plus près des bassins d'activité pour répondre aux besoins et aux préoccupations des entreprises de proximité à chaque étape de leur croissance, à chaque défi lié aux transitions, en s'appuyant sur le capital humain.

Ses actions se matérialisent par la gestion des ressources financières de la formation et de l'alternance, le déploiement d'un accompagnement humain sur-mesure en matière de ressources humaines et de RSE, la promotion de l'alternance et la création de certifications professionnelles.

Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

L'Opco EP est né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO en 2020.

opcoep.fr

Présidente : Aline Mougnot

Vice-présidente : Céline Schwebel

Directeur général : Arnaud Muret

Contacts presse Opco EP

- Manon Daffara, responsable de la communication corporate : 06 29 44 30 69 - manon.daffara@opcoep.fr
- Agence Proches, Mélanie Farge, Directrice de clientèle : 07 63 13 42 10 - opcoep@agenceproches.com